

# PARIS : Résultats des examens de l'enseignement agricole, session de juin 2020

La session d'examens 2020 s'est déroulée dans des conditions inédites compte tenu de la crise sanitaire liée à la covid19.



En effet ce sont les résultats du contrôle continu qui ont été pris en compte pour la délivrance des diplômes. Seules les épreuves orales de rattrapage du baccalauréat ont été maintenues. Pour rappel, celles-ci concernent les candidats qui ont eu entre 8 et 10 /20 de moyenne générale.

Le contexte épidémiologique que connaît la Guyane a entraîné le report des épreuves orales de rattrapage du baccalauréat, à la 2ème quinzaine du mois de septembre.

75 850 candidats se sont présentés aux épreuves des différents examens de l'enseignement agricole (hors bac S) à l'occasion

de la session de juin 2020. Le taux global de réussite est de 92,6%.

Diplômes Inscrits Présents Admis Taux de réussite\*

Baccalauréat professionnel 26134 25622 23810 92,9%

Baccalauréat technologique série STAV\*\* 5362 5323 5233 98,3%

Brevet d'études professionnelles agricole 22644 22204 20074  
90,4%

Brevet de technicien supérieur agricole 14744 14418 13180  
91,4%

Certificat d'aptitude professionnelle agricole 8547 8283 7964  
96,1%

Total : 77431 75850 70261 92,6%

\* Taux de réussite = Admis/Présents

\*\* STAV : sciences et technologies de l'agronomie et du vivant

Des candidats n'ayant pas été admis en juin ont été exceptionnellement autorisés à se présenter à certaines épreuves en septembre. Cette décision fait suite à une analyse minutieuse de leur livret scolaire par les jurys d'examen. Le ministre félicite les lauréats et remercie l'ensemble des personnels pour sa mobilisation et son implication tout au long de cette année particulière.